

Truffe de Périgueux  
Trophée France Bleu Périgord  
Eté 2018

## Règlement du concours

La truffe d'argent de Périgueux est un concours co-organisé par la ville de périgueux et l'association CLAP en partenariat avec France Bleu Périgord.

Le concours souhaite favoriser l'émergence de nouveaux artistes interprètes et Auteurs compositeurs interprètes.

Il propose ainsi deux catégories ouvertes à tous les artistes s'exprimant en langue française.

Les candidats ne peuvent concourir que dans une seule catégorie, interprètes ou auteurs-compositeurs-interprètes. Tout groupe, dont un ou plusieurs membres, sous leur nom propre ou sous le nom du groupe participerait aux éliminatoires dans les deux catégories, sera éliminé d'office. En conséquence et aux fins de contrôle, les groupes et artistes sélectionnés pour participer à la catégorie auteurs-compositeurs-interprètes devront obligatoirement fournir à l'organisateur la liste nominative des membres qui les composent.

## **Règlement Truffe d'Argent de Périgueux - Catégorie Jeunes espoirs**

Le concours est ouvert aux plus jeunes à partir de 8 ans jusqu'à 16 ans révolu, en ouverture de chaque sélection, tout au long de la saison place (voir calendrier §IV).

Une autorisation parentale sera demandée à l'inscription.

### A – Inscriptions et conditions

Les inscriptions pour chaque sélection sont ouvertes chaque jour d'organisation de 14h à 15h

Les candidats « Jeunes espoirs » doivent s'inscrire sur place (voir calendrier § IV).

Les candidats peuvent également envoyer leur candidature par courriel à l'adresse : [Musique.production@clap-perigueux.com](mailto:Musique.production@clap-perigueux.com)

Les interprètes « Jeunes espoirs » pourront participer à autant de sélections qu'ils le souhaitent.

### B - Présélections

Les présélections se déroulent chaque après-midi du concours, de 15h à 17h30 devant un jury chargé de retenir les candidats « Jeunes espoirs » qui participeront à la soirée de sélection.

Les Candidats doivent obligatoirement se présenter avec un support audio (CD ou clé USB) aux formats MP3, MP4, AIF, WAVE, sous réserve d'une qualité suffisante pour être diffusé. Le support devra ne contenir que la musique des titres interprétés sans accompagnement vocal, à l'exception des Chorus, sous peine d'être refusé par le jury. Tout autre support audio sera refusé (CD Rom, DVD, Smartphone...). Les interprétations a capella ou accompagnées d'instruments sont autorisées dans la limite de deux artistes sur scène. Dans tous les cas, seules les percussions légères, à l'exclusion des batteries, sont acceptées.

Les candidats présenteront une chanson en français de leur choix devant le jury. Le jury peut s'il l'estime justifié, interrompre l'artiste durant sa prestation. Le candidat qui souhaiterait reprendre une chanson devra y être autorisé par le jury.

Les résultats seront annoncés une fois l'ensemble des candidats auditionnés.

De 1 à 3 artistes « Jeunes espoirs » seront désignés pour participer au concours du soir.

### C – Sélection

Les sélections se déroulent à partir de 20h devant un jury chargé de désigner le(s) lauréat(s) de la soirée, invité(s) à participer à la soirée de finale « Jeunes espoirs ». (voir calendrier § IV).

A l'issue de chaque sélection, le jury se réunit à huis clos pour délibérer et désigne 1 à 2 lauréat(s) de la soirée par vote à bulletin secret.

Les concurrents retenus s'engagent à interpréter le soir de la finale « Jeunes espoirs » du concours, la chanson interprétée au moment de la sélection, sur le même support audio utilisé lors de la sélection, sous peine d'élimination. Dans le cas où un candidat « Jeunes espoirs » retenu s'accompagne d'un instrument ou est accompagné d'un musicien, il s'engage à se présenter dans la même formation à l'occasion des phases finales (demi finale et finale) sous peine d'élimination. Les candidats sélectionnés sur bande son ne peuvent en aucun cas proposer de participer aux phases finales en formation orchestrale ou accompagnés de musiciens.

## II Phase Finale

La finale « Jeunes espoirs » se déroule le 23 août 2017 de 20h à 23h au Parc Gamenson à Périgueux. Des balances avec l'ensemble des candidats se dérouleront toute la journée de 14h à 18h. La présence des candidats aux balances est obligatoire sous peine d'élimination directe.

Le Jury auditionne l'ensemble des candidats « Jeunes espoirs » retenus lors des phases de sélection selon un ordre tiré au sort à l'issue des balances en présence des candidats.

## III Calendrier et planning journée

<b>DATES</b>	<b>TYPE</b>	<b>LIEUX</b>
Jeudi 5 Juillet	SELECTIONS	Ville de Périgueux Eglise St Georges
samedi 14 Juillet		Ville de Périgueux Place de la Clautre
Jeudi 19 Juillet		Ville de Périgueux Centre Leclerc Clos Chassaing
Jeudi 26 Juillet		Ville de Coulounieix- Chamiers Place de l'amitié
Jeudi 2 Aout		Ville de Trélissac Plaine des jeux
Jeudi 9 Aout		Ville de Périgueux Gour de l'Arche
Jeudi 16 Aout		Ville de Boulazac Plaine de Lamoura
Jeudi 23 Aout	DEMI-FINALE et FINALE ESPOIRS	Ville de Périgueux Parc Gamenson

Vendredi 24 aout	DEMI-FINALE ACI et FINALE TOUTE CATEGORIE	Ville de Périgueux Parc Gamenson
---------------------	--	-------------------------------------

### **Planning type d'une sélection de la Truffe :**

14h-15h Inscription Interprètes  
15-17h Passage interprètes scène  
17h arrivée du groupe invité + balance  
17h30 résultat des sélectionnés  
20h30 début soirée  
20h45 jeunes espoirs (2-3)  
21h interprètes (6)  
22h15 délibération des jurés + concert groupe invité  
23h résultat

### **Planning de la demi-finale et finale au Parc Gamenson**

#### **Jeudi 23 aout demi-finale**

13h-15h balances des interprètes  
15h-16h balances des jeunes espoirs  
16h30-18h balance du groupe invité  
20h début de soirée  
20h-20h45 passage des jeunes espoirs  
20h45 – 22h15 passage des interprètes  
22h15 - 23h groupe invité  
23h résultat

#### **Vendredi 24 aout Finale**

9h-12h30 balances des ACI  
14h30-17h ACI devant jury  
17h balance artiste France Bleu  
18h15-19h45 repas pour l'ensemble des concurrents et de l'équipe technique  
20h début de soirée  
20h30 retransmission France Bleu  
23h Fin de soirée Cocktail

### **IV Prix / catégorie Interprètes**

Chaque candidat finaliste « Jeunes Espoirs » se verra offrir un cadeau en guise de récompense. Le jury désigne par délibération à bulletin secret celui parmi les candidats finalistes « Jeunes espoirs », qui ouvrira la soirée de Finale toute catégorie le vendredi 24 août dans le même lieu.

Aucun prix financier ne sera remis aux candidats « Jeunes espoirs ».